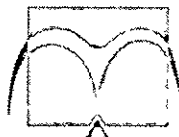


Dépi



Mod 2.1

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



14103582

Déposé au greffe du Tribunal de Commerce

Marche-en-Famenne, le 12/15/14
~~La greffier~~

Greffe

N° d'entreprise : 0825.467.822

Dénomination

(en entier) : **ADS CONSULT**

Forme juridique : SOCIETE COMMERCIALE SOUS FORME DE SOCIETE EN COMMANDITE SIMPLE

Siège : Rue Felix Lefèvre, 30 à 6900 HARGIMONT

Objet de l'acte : Augmentation de capital – Modification des statuts

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 30 décembre 2013

L'assemblée a acté une augmentation de capital social à concurrence de quarante-quatre mille euros (44.000,00€), pour le porter à quarante-cinq mille et un euros (45.001,00€), sans création de parts sociales nouvelles, par l'augmentation du pair comptable des parts sociales existantes, laquelle augmentation de capital a été souscrite et entièrement libérée en nature par l'ensemble des associés, par l'incorporation d'une créance en compte courant à sa valeur nominale.

De la sorte, le capital social est fixé à quarante-cinq mille et un euros (45.001,00€)

Il est représenté par mille et une (1001) parts sociales, sans mention de valeur nominale, représentant chacune un/mille et unième (1/1001^{ème}) de l'avoir social.

L'assemblée charge Mr Armand de SAUVAGE VERCOUR d'officialiser ces résolutions et modifications statutaires.

Déposés en même temps : acte en entier (procès-verbal), rapport spécial du gérant et statuts coordonnés.

Armand de SAUVAGE VERCOUR
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/05/2014 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature